

TEMOIGNAGE CLIENT



QUI EST LA MAIRIE DE SAUVE ?

Activité :

Commune française

Périmètre

géographique :

Commune située dans le département du Gard, en Occitanie. A proximité de Nîmes et de la métropole de Montpellier

Population :

- 2 000 habitants
- 62 habitants par km²
- Augmentation progressive de la population (+15%)

LEUR OBJECTIF

Développer des projets pour la transition écologique et le bien vivre de ses habitants.

LEUR REPRÉSENTANT

Lionel ROUGE

Adjoint au maire de Sauve, en charge de la culture, de l'éducation et du patrimoine



Faciliter le contrôle de la qualité d'air dans les établissements scolaires

LES ENJEUX DE QUALITÉ D'AIR POUR LES COMMUNES

La Mairie de Sauve a très vite identifié trois problématiques qui ont engendré le besoin d'améliorer la qualité d'air intérieur de l'école :

- La covid 19, qui a soulevé des questions sanitaires importantes
- La réglementation liée aux établissements recevant du public (dit « sensible »)
- L'incapacité pour le personnel scolaire à connaître les moments propices pour aérer

Lors de ce constat en 2020 l'Adjoint au Maire M Lionel Rouge, que nous avons interviewé, a su réagir avec une volonté d'adresser les problématiques avec une solution 360 et évolutive.

Depuis 2018 il existe déjà un dispositif réglementaire d'analyse et de surveillance de la qualité d'air en place au sein des établissements scolaires, pour identifier d'éventuels polluants, par les organismes accrédités, durant l'année scolaire.

Le saviez-vous ? Nous passons plus de 80% de notre temps dans des lieux clos et pour les enfants ce taux s'élève à 90%, avec le temps passé en salle de classe !



POURQUOI ONT-ILS FAIT APPEL À NOUS ?

L'objectif était donc de garantir un environnement sain pour les enfants, le personnel scolaire et éducatif. On sait qu'aérer correctement une pièce permet de réduire considérablement le taux de CO₂ qui s'accumule très vite dans une salle de classe et impacte la capacité de concentration et d'apprentissage des élèves.

Cela permet également de respecter les réglementations déjà en vigueur depuis 2018 qui se sont endurcies avec la pandémie et la fin du confinement en juin 2020. Ces règles visent à mettre en place des seuils et des bonnes pratiques pour favoriser la concentration et faciliter l'apprentissage des élèves, en optimisant la période d'aération.

« Dès juin 2020 les élèves sont autorisés à revenir à l'école puisque c'est la fin du confinement, et nous sommes rapidement confrontés à la crainte légitime des parents, face à la transmission du virus. Est venu s'ajouter un protocole sanitaire extrêmement stricte. Une vraie problématique au quotidien pour notre personnel scolaire et éducatif. »

Lionel ROUGE, Adjoint au Maire de Sauve, en charge de la culture, de l'éducation et du patrimoine



À PROPOS DE SAUVE

La commune de Sauve est une commune française située dans le centre du département du Gard. Avec une population d'environ 2000 habitants (62 habitants par km²) et une progression de +15% de sa population depuis 1999, la commune a su mettre en place des actions en accord avec l'évolution de la ville et de ses habitants. La collectivité tient à actionner des leviers pour se dynamiser et se rendre attractive : le bien vivre, l'éducation, le sport, la culture, le loisir, l'accès aux soins, le patrimoine et l'environnement.

À PROPOS DE SYNOX

Synox est créateur français de solutions IoT. Pionnier de l'IoT depuis plus de 17 ans, nous facilitons le métier de nos 700 clients en France, en Europe (et de par le Monde), en imaginant des écosystèmes IoT à forte valeur ajoutée : puissants et invisibles, durables et responsables, ajustés à leurs besoins, taillés pour leurs usages.

Guidé par son esprit d'aventure et son équipage, Synox place l'humain et la planète en premier, l'innovation à la pointe et le service à la french.

Un taux de ppm idéal se situe autour de 800 ppm (partie par million), à partir de 1000 ppm, le taux de CO2 commence à déclencher un inconfort et au-delà de 1500, des risques avérés pour la santé des occupants. Pour développer la bonne solution pour le bon cas d'usage, il faut prendre en compte : les dimensions d'une pièce, le nombre d'occupants, la durée de présence et la fréquence de ventilation. Selon une étude commandée par le gouvernement Canadien en 2020, l'aération d'une salle 3 fois par jour permet de réduire d'un tiers le taux de CO2 d'une pièce.

« Il nous a fallu trouver une solution adaptée à la fois à nos motivations et à nos finances. La mise en place de la mesure de qualité d'air en temps réel grâce aux capteurs connectés, nous a permis de mettre en place un protocole régulier et d'aérer suffisamment et adapter l'emploi du temps de notre personnel scolaire. »

LA MISSION DE LA COMMUNE DE SAUVE

Statistiquement, les enfants ont deux fois plus de chances de contracter des maladies respiratoires, vis-à-vis des adultes. Enfin, l'air intérieur est huit fois plus pollué que l'air extérieur, notamment avec le taux de CO2 ambiant.

Avec sa solution connectée, la Mairie de Sauve évite les risques tels que : la propagation des virus, la fatigue, les maux de tête, les vertiges, la baisse de la concentration et de l'efficacité. Une exposition prolongée et répétitive à un taux de CO2 trop élevé peut même déclencher des irritations et des allergies, pouvant aller jusqu'à de l'asthme.

LE CONSEIL BONUS DE NOTRE INTERVIEWÉ

L'Adjoint de la Mairie de Sauve explique qu'avant la pandémie de Covid-19, le personnel scolaire aéraient les classes 2 fois par jour : avant et après les cours. La mise en place de la mesure et du suivi en temps réel de la qualité d'air, a permis de créer un protocole régulier et d'adapter les emplois du temps du personnel scolaire en conséquence. « Ce protocole s'est avéré très efficace, nous avons donc étendu la surveillance de qualité d'air à la salle de garderie et la salle de restauration . » A-t-il ajouté.

LE MOT DE LA FIN

« Au-delà du plan de sobriété énergétique, nous réfléchissons à déployer des capteurs dans les salles communales et autres lieux ouverts au public pour améliorer l'efficacité énergétique. C'est en mesurant que l'on est capable d'optimiser ! »

Lionel ROUGE, Adjoint au Maire de Sauve, en charge de de la culture, de l'éducation et du patrimoine